

Les plaisanciers de St-Elme ont fait un gros pressing

POLÉMIQUE Le conseil portuaire n'a pas pu se tenir, mais les débats ont été vifs sur les projets de restructuration et le dragage. Des engagements ont été obtenus



À la base nautique de Saint-Elme, plaisanciers, pêcheurs et riverains du petit port ont crié leur colère : « Le port, c'est "une cagassière", ça fait 30 ans que ça dure, c'est inadmissible ».



Robert Cavanna, (mains levées), le président de Ports-Toulon-Provence veut chiffrer le projet soutenu par la municipalité. Gilles Vincent, conseiller général (à droite) est « dubitatif ».
(Photos Dominique Leriche)

Les uns sur la défensive, les autres à l'attaque... et vice versa. Comme prévu, le conseil portuaire de St-Elme n'a pas pu se tenir, hier matin, faute de quorum, mais la discussion fut franche et directe, comme on dit en langage diplomatique.

Autour de la table, des représentants des plaisanciers et pêcheurs, de Ports-Toulon-Provence, gestionnaire du port, et des élus locaux. « On a crevé l'abcès », se réjouissait Pascal Venel, plaisancier élu et démissionnaire, comme tous les autres plaisanciers et pêcheurs. « On a des assurances, continuait-il, mais j'attends la confirmation par écrit ». Deux sujets sont à l'ordre du jour : Le quotidien d'un port, dont le

plan d'eau est inutilisable à cause d'une couche de plus d'un mètre de posidonies. Et l'avenir d'un port, pour lequel il faudra bien bourse délier, si on veut le remettre aux normes.

Ce qui est acté

Dans la discussion, les plaisanciers ont entendu des choses positives. Robert Cavanna, le président de Ports-Toulon-Provence, les résume en quatre points : « Un : chiffrer le projet de nouveau port 4bis (projet soutenu par la municipalité). Deux : chercher un montage financier, avec une clé de répartition (c'est-à-dire qui paiera et combien). Trois : chiffrer les tra-

voux du chenal d'avivement (permettant de recréer un courant naturel, évitant les amas de posidonies). Quatre : envisager le curage du port ».

Ces propositions sont déjà une avancée. Pascal Venel a demandé qu'elles soient couchées par écrit.

Les inconnues

Sur les grands travaux de rénovations du petit port de St-Elme, les plaisanciers ne cessent de s'interroger. « Où est la volonté politique ? Je ne la sens pas », lance un Pascal Venel tenace. Réponse du tac au tac de Robert Cavanna. « Je ne m'engagerai pas à remettre un port en l'état, si je n'ai pas les sommes

nécessaires ». Gilles Vincent, conseiller général, va plus loin. « Je reste dubitatif sur la possibilité de réaliser un projet qui coûtera à terme 12 millions d'euros ».

Moins définitif, ou plus diplomate, Robert Cavanna rajoute, « laissez-moi du temps pour étudier la marge de manœuvre financière ».

Les témoignages

N'y tenant plus, certains plaisanciers venus assister à la réunion donnent de la voix. « Le port, c'est "une cagassière", ça fait 30 ans que ça dure, c'est inadmissible », s'enflamme le propriétaire d'un bateau. Un autre argumente, « nous avons atteint un tel point de satura-

tion, que le port est inutilisable. Il y a 40 cm d'eau au milieu du plan d'eau. Le matériel subit une corrosion incroyable, tout est pourri ».

Pour tenter d'apaiser les esprits, M. Cavanna répète, « on avait pris la décision de faire un chenal avant de venir. Laissez-moi le temps de trouver les sous pour faire les travaux ».

L'adjointe au maire de La Seyne et présidente du conseil portuaire Raphaëlle Leguen, défend le projet 4bis, « qui recherche une bonne utilisation du port, en répondant aux besoins de tous ». Une ambition pas encore à portée de main.